



TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2019 – 2020



La compétence transport est assurée par la Région Centre Val de Loire en lien avec le service transport scolaire de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

La Région a voté la **gratuité des transports scolaires** avec une **participation annuelle aux frais de gestion de 25 euros par élève** dans la limite de 50 euros par représentant légal, afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité.

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE POUR LA 1^{ère} FOIS votre enfant au transport scolaire pour l'année **2019-2020** : Quel que soit son statut (interne, externe ou demi-pensionnaire) veuillez-vous rendre directement sur le site régional **REMI**, à l'adresse suivante : www.remi-centrevaldeloire.fr . Cliquez sur « **nouvelle demande** » et laissez-vous guider.

VOUS SOUHAITEZ RENOUVELER UNE INSCRIPTION : vous pouvez accéder à vos données personnelles avec le numéro de dossier (ou identifiant) inscrit sur la carte de transport de votre enfant. Exemple : Dossier 37 – **35995617** (Utiliser uniquement les 8 derniers chiffres)

PERIODE D'INSCRIPTION / PAIEMENT :

1 - L'INSCRIPTION ou le RENOUVELLEMENT s'effectue :

du mardi 4 juin au jeudi 25 juillet 2019 inclus sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr

Au-delà du 25 juillet 2019, le site reste néanmoins accessible aux familles. Toutefois :

- une pénalité de **12 €** sera appliquée par enfant dans la limite de **24 €** par représentant légal
- l'envoi par la Région, à votre domicile, avant la rentrée scolaire, de la carte de transport n'est pas garanti, **s'il s'agit d'une 1^{ère} demande**.

En effet, la carte magnétique délivrée à votre enfant lors de la rentrée 2018-2019 est valide plusieurs années et sera mise à jour dès la 1^{ère} montée dans le car à la rentrée 2019-2020. Si votre enfant a égaré sa carte, adressez-vous au service transport de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

2 - LE PAIEMENT : trois modalités s'offrent à vous :

- **En ligne, UNIQUEMENT le jour de votre inscription sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr et ce jusqu'à minuit.** Vous pouvez télécharger un reçu ou une attestation de paiement.
- **Par chèque**, à l'ordre du Trésor Public, à la Communauté de Communes du Castelrenaudais à l'adresse ci-dessous mentionnée. Veuillez préciser au dos du chèque le nom, le prénom et le numéro d'identifiant de votre ou vos enfants.
- **En numéraire** : veuillez **faire l'appoint** et le remettre au service Transport Scolaire de la Communauté de Communes du Castelrenaudais (**aucun dépôt d'argent dans la boîte aux lettres du siège ne sera accepté**)

Attention : seul le paiement valide votre dossier d'inscription et garantit à votre enfant une place dans le car.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service transport scolaire du Castelrenaudais

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS

5, rue du Four Brûlé – 37110 Château-Renault

Tél : 02.47.29.57.40

www.cc-castelrenaudais.fr / ts@cc-castelrenaudais.fr

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h